WATTRELOS

Un vol. — Des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré, par effraction, dans une dépendance de l'habitation de M. César Vandenbulcke, au Sartel, et y ont enlevé plusieurs lapins d'une valeur de 12 francs. Plainte a été portée.

TOURCOING

Le Conseil municipal se réunira mercredi prochain 25 mai, à 8 huit heures du soir, pour délibérer sur les questions suivantes :

Dépenses imprévues. Compte de l'emploi; Nomination des membres des commissions permanentes; Nomination pour la commission mixte des eaux, la commission intercommunale pour l'épuration des Eaux de l'Espierre et la commission intercommunale des Tramways (3 membres par chacune.)

Renouvellement des commissions spéciales suivantes : Chemin de fer du Nord. Grand travaux d'utilité publique et Hôtel de ville. Eaux et bains publics (locale). Eaux de l'Espierre (locale). Tramway (locale) ; remplacement ou réélection de 2 administrateurs des Hospices et du Bureau de Bienfaisance dont le mandat est expiré avec celui de l'ancien Conseil ; Demande d'emprunt supplémentaire de 1 million. Observation du ministre.

Rappel de diverses questions soumises à l'examen de l'ancien conseil, savoir : Rue de l'Epine, pétition et proposition des riverains pour complément de passage; dénominations de rues; chemins d'intérêt commun n° 113 et chemin vicinal n° 10 dit du Fresnoy; communication d'un rapport du service vicinal, vœu de M. Dupont; routes départementales n° 14 et 22, reglement des alignements, avis; demande d'augmentation de traitement par un employé de l'usine à gaz.

Fête du 14 juillet. Mesures à arrêter; Octroi. Renouvellement de l'uniforme des employés pendant les années 1892; 1893 et 1894. Modifications à apporter au cahier des charges; Compte administratif communal de 1891 et compte de gestion du receveur municipal pour 1891; Budget supplémentaire de 1892; Police locale. Organisation. Observations de M. le Ministre de l'Intérieur; Taxe de vérification des viandes foraines, observations de M. le Ministre de l'Intérieur; Liste du jury. Désignation de 2 conseillers par canton pour faire partie de la commission chargée de dresser la liste préparatoire annuelle; Rue de Turonne. Construction d'un aqueduc; Cimetière central. Construction d'une chaussée.

Fondation de messes à l'église St-Christophe par les héritiers de Mme Flayelle-Ternaut; Demande de bourse pour les écoles d'arts et métiers, avis; Centimes spéciaux à imposer en 1893 pour le traitement des gardes-champêtres et les chemins vicinaux; Chemins vicinaux, création des ressources pour 1893, emploi du reliquat des exercices précédents; Proposition d'un propriétaire à l'effet d'échanger une parcelle de terrain contre une autre appartenant à la ville; Suppression du passage dit de la Placette; Caisse d'épargne, compte-rendu des opérations de 1891, réélection ou remplacement des membres sortant d'exercice; Caisse d'épargne, observations de M. le ministre du commerce concernant les nouveaux statuts proposés, modifications à apporter.

Rues d'Alsace et de Lorraine. Pétition des riverains pour leur admission dans le réseau des voies publiques ; Rue du Louchet (Blanc-Seau). Pétition des riverains pour construction d'un aqueduc, avec offre de participation dans les dépenses ; Nouvelles canalisations de gaz à faire en 1892. Emploi de la somme y affectée par le budget ; Cessions de terrain de la voie publique; Liste de jeunes gens ne paraissant point passibles de la taxe militaire comme ne jouissant pas de leurs droits ; Soutiens de famille.

Le grand match vélocipédique. — Le départ de Reims s'est effectué à 6 h. 40; temps orageux; à Rethel, M. Rieumier a perdu 1 heure 23 pour remplacer son caoutchouc pneumatique qui s'était crevé.

Vervins, 3 heures. — Gavray vient de passer; il garde une avance de 45 minutes; pluie torrentielle.

L'arrondissement d'Avesnes étant très mauvais pour MM. les vélocipédistes, ils n'arriveront guère à Tourcoing, café de la Poste, avant demain à dix heure.

La fièvre aphteuse. — La maladie peut être considérée comme ayant pris fin à Tourcoing et aux environs ; toutes les étables placées sous la surveillance de M. Ansar, sont maintenant en parfait état et tout spécialement celle de M. Castel au Clinquet, où l'épidémie s'était d'abord déclarée. Du reste chez M. Castel les bêtes n'ont été que très légèrement atteintes.

On ne doit pas craindre de faire usage du lait provenant d'une ferme où règne la aocotte; les vaches « donnent » moins de lait puisqu'elles doivent être soumises à la diète, mais la qualité du lait n'en est nullement altérée.

Au Risquons-Tout. — Dans la nuit de vendredi à samedi les douaniers du poste de Risquons-Tout ont arrêté le sieur Louis Duriez, âgé de 35 ans, tisserand, né et demeurant à Roubaix. Il était porteur de 27 kilog. de café vert, valeur 100 francs.

Mouveaux. — *Vol à l'aide de fausses clefs.* — Les époux Edouard Vaissier, demeurant au Chemin des Bonnets, avaient laissé dans un hangar fermant à clef, dépendant de leur maison, 50 kilog de pommes de terre, 3 draps de lit, 7 chemises et deux lapins : tous ces objets leur ont été volés dans la nuit de mercredi à jeudi. Hier, quand on a trouvée ouverte le matin, ne portant aucune trace d'effraction ; on avait dû se servir d'une fausse-clef. La gendarmerie a ouvert une enquête.

— On nous prie d'insérer la lettre suivante adressée par M. le Maire de Mouveaux aux électeurs :

« Mes chers concitoyens,

» Je vous remercie en mon nom et au nom de mes adjoints, de la marque d'estime dont vous avez bien voulu nous honorer en nous accordant vos suffrages et en nous désignant pour remplir les fonctions de premiers magistrats.

» Comme par le passé nous nous efforcerons de maintenir l'union, la paix et la concorde.

» Nous ferons toutes les améliorations compatibles avec les ressources budgétaires, tout en tachant d'éviter de nouvelles augmentations d'impôts.

» Pour les ouvriers, nous serons toujours à leur disposition, nous nous efforcerons d'adoucir leur sort et d'améliorer leur position, par tous les moyens que nous possèderons, nous prouverons que dans la commune de Mouveaux, sous notre administration *la belle devise française, Liberté, Egalité, Fraternité*, n'est pas vaine.

» Agréez, mes chers concitoyens, l'assurance de notre entier dévouement.

» JULES VARRASSE-BOURGOIS,
» Maire de Mouveaux. »

Roncq. — *Toujours les maraudeurs.* — Dans la nuit de vendredi à samedi, au Blanc-Four, divers poulaillers ont été mis au pillage : chez M. Charles Withoucq, perruquier, à poules et 1 coq; chez M. Alphonse Lamerlhyte, messager, 8 poules, 1 coq et 2 lapins ont été enlevés par des maraudeurs qui ont pénétré en fracturant haies et clôtures. Une surveillance sérieuse s'impose et des rondes de nuit sont réclamées par la population.

— *Les vagabonds.* — Le maréchal des logis de la brigade d'Halluin, en tournée dans cette commune, a arrêté deux vagabonds. Ces deux individus se nomment Fidèle Lemoine, âgé de 21 ans, natif de Roost-Warendin, mais sans domicile connu ; et Félix Straeleus, âgé de 12 ans, habitant chez ses parents au Colbras. Ils ont été tous deux maintenus.

LILLE

Une bagarre à la brasserie Becker. — Samedi soir, une bagarre s'est produite à la brasserie Becker, à Lille, pour une cause futile, entre une dizaine d'étudiants et plusieurs consommateurs.

Des horions donnés et reçus, des chapeaux défoncés, des chaises brisées et une visite à la permanence, voilà ce qu'il en est résulté.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 21 mai.* — DANS UNE MAISON en construction à Croix on avait volé des pièces de bois et une certaine quantité de plomb et de zinc. L'entrepreneur apprit qu'un nommé Guillaume Delmans avait depuis quelque temps cherché à vendre certains objets d'une provenance suspecte. Une enquête eut lieu et des témoins déclarèrent avoir vu aux mains dudit Delmans le corps du délit. Traduit devant les juges, l'inculpé nie et prétend que les personnes appelées à témoigner se trompent. Il n'en est pas moins condamné à trois mois : le chef de vol de zinc est toutefois écarté.

UNE COUTURIÈRE employée chez Mme Marus, rue de la Guinguette à Roubaix, avait réussi à capter la confiance de cette dernière. Pendant une absence faite par Mme Marus, Urbain Verstraete emporta des draps des vêtements et divers objets, puis disparut et on ne retrouva plus ses traces. Urbain Verstraete qui fait défaut, encourt une peine de quatre mois.

INCULPÉ D'ABUS DE CONFIANCE au préjudice de Mme veuve Desnoëtre, rue du Nid, à Tourcoing, Victor Maertens est condamné à quatre mois de prison.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

TOURCOING. — La société *Union et Progrès* de Tourcoing, dans sa séance du 20 mai, a décidé qu'elle continuerait à marquer les pigeons par la bague secrète Rossoor, dont la supériorité a été affirmée et reconnue.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Aujourd'hui dimanche 22 mai rendage de la partie du Blanc d'Herseaux au « Maréchal de Coyghem », Grande-Rue, 111, une paire citée pour 50 francs.

Lundi 23 mai, au « Bon Vivant, » rue des Champs, 38, rendage de la partie contre l' « Enflé. »

Nous rappelons aux amateurs que la partie de 200 fr., paires de plaisir à 20 fr. qui devait avoir lieu le 2 mai, entre « Chocat » et la société de l' « Etoile, » et un industriel se jouera au « Bon Vivant, » le 5 juin prochain.

— Le jeudi 26 mai (Ascension), attaque au petit Menin, à Neuville, contre l'ancienne société Gillot, d'un 3 5 pour 100 francs; paires de plaisir à 15 francs.

Dimanche 22 mai aura lieu une belle partie de coqs chez C. Hermant, estaminet du Grand Roubaix, à Mouveaux, contre les « Amis réunis » de Ma Campagne à Tourcoing. Jeudi 26 mai, aura lieu une belle partie de coqs au Bois de Boulogne, à Mouveaux. Lundi 30 mai, aura lieu un grand massacre de coqs chez C. Herman, estaminet du Grand Roubaix, la mise sera de 1 fr. par coq. Les prix suivants seront décernés aux vainqueurs : 1er. 15 fr.; 2e, 10; 3e, 5; 4e, 3; il y aura deux surprises. Mise au parc à 5 h. 1/2.

TOURCOING. — Lundi 29 mai aura lieu une belle partie d'un 2 de 3 morts pour 25 francs, paires de plaisir à 5 francs, chez M. Victor Deconinck, café du Tribunal, rue de l'Industrie, contre les « Amis Réunis. »

— Le jeudi 26 mai, jour de l'Ascension aura lieu un 3 de 5 morts pour 50 francs, les paires de plaisir seront de 5 francs, chez M. Bopital, cabaretier au « Petit Menin » contre la société du « Coq Chantant. »

Dimanche 22 mai, une belle partie de coqs à l'estaminet du « Coq chantant », contre Roncq, 3-5 mort pour 50 francs.

Lundi 23 mai, à midi, à la « Tête d'or », une paire citée pour 50 francs contre les « Amis Réunis ».

Lundi 23 mai, le rendage à la « Nouvelle Aventure » contre Dutat, au boulevard de la République, à Roubaix.

RONCQ. — Premier concours international de coqs le dimanche 29 mai 1892, estaminet du « Rossignol » tenu par Jules Cousine. Règlement du grand concours de Roubaix.

Chaque coq gagnant aura 7 francs. Mise 2 fr. 50.

On peut dès à présent se procurer des mises. Le tirage au sort aura lieu à trois heures. La mise au parc à 4 h. (heure militaire). Entrée du parc : 0,50 c.

DÉPART POUR LA CAMPAGNE

Avant de partir pour la campagne, munissez-vous chez M. Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, de quelques bonnes boîtes de conserves indispensables, telles que :

Tête de veau au naturel ou en tortue. **Langue de bœuf. Quenelles. Vol au vent** au gras ou au maigre. **Conserves de poissons. Filets de sole et Matelotte d'anguilles** ; et les délicieuses petites boîtes de **Foie gras**, les **Saucissons de Lorraine, Saimis**, très utiles pour les dîners à l'improviste. **Raisin** frais. **Fruits. Primeurs.** 30769

LES TIRS A L'ARC

TOURCOING. — Tir à la perche au *Pré Catelan*, à Tourcoing le dimanche 22 mai. 1.000 fr. de prix; mise 11 fr., inscription à 1 heure. Tir de 2 heures à 6 heures 1/2.

PETITE CORRESPONDANCE

B. F. à Tourcoing. — Le reçu sera transmis par la Préfecture à M. le Maire de Tourcoing, qui vous le fera parvenir. Pour l'exploitation, il est beaucoup plus prudent d'attendre que vous soyez en possession du titre.

D. J. R. — 1° Toujours les mêmes formalités à remplir pour obtenir la naturalisation par décret. 2° Oui, mais plus difficilement. 3° Si votre mère est née en France, vous devez revendiquer la qualité de Français, en vertu de l'arrêté de la Cour de cassation du 7 décembre 1891. 4° M. le Ministre de la justice, Garde des Sceaux, 5° Oui, en conséquence de l'arrêt précité joindre à la demande (pièces sur timbre) : A. Acte de naissance du réclamant. B. Acte de mariage des père et mère, ou acte de naissance de la mère. C. Certificat d'extranéité (Bureau militaire de la Mairie.)

C. J. D. — Pour n'avoir rien à regretter, adressez une demande de dispense à M. le général, commandant la subdivision de Lille; mais nous ne croyons pas qu'elle ait une suite favorable.

L. D. — Etablissez une demande (sur timbre de 0,60 c.) à M. le ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Joignez y les actes de l'état-civil.

Un futur soldat. — 1° Nous ne pouvons vous renseigner sans connaître exactement la dénomination et la gravité de votre infirmité; 2° Oui, au moment où vous passerez à la toise, vous le demanderez à M. le commandant de recrutement.

Concerts et Spectacles

Les concerts publics. — Voici le programme des concerts qui auront lieu, le dimanche 22 mai, de 3 à 7 heures, à Barbieux, et le jeudi soir, 26 mai, place de la Liberté :

1re partie : *Fanfare Delattre*, allegro militaire, Wettge; Fantaisie sur *Sigard*, Reyer : Valse des officiers, Beaufort.

2e partie : *Alliance Chorale. Au Clair de la Lune*, de Sourillac ; La *Garonne*, de Monestier.

3e partie. — *Fanfare Delattre.* 1. Variations pour tuba sur le *Carnaval de Venise*, par J. Deneu, Struckmann ; 2. Fantaisie sur les *Vêpres Siciliennes*, Verdi ; 3. *Bruxelles-Haut-Congo*, revue, Walpot.

Tourcoing. — *Le concert de l'Association symphonique.* — Nous sortons charmé de l'intéressante soirée que vient encore de nous donner l'Association symphonique de Tourcoing.

Nous avons trouvé à la salle des fêtes ce public d'élite que toujours nous rencontrons dans ces sortes de solennités musicales, aussi bien composées pour le choix des morceaux que pour la valeur des exécutants.

Mlle Villeroy, une artiste de l'Opéra comique, soprano, à la voix chaude et vibrante, a détaillé avec un sentiment exquis l'air de *Sigur* de Reyer; plus trois autres délicieuses mélodies, entre autres, *Le Soir*, d'Ambroise Thomas et *Les Echos* de Hayden.

L'un des membres de l'Association symphonique, un virtuose dont nous n'avons plus à vanter le mérite, M. Paquet, a joué une fantaisie pour violoncelle : son jeu expressif et large lui a valu à juste titre les faveurs de tout l'auditoire.

Le talent de pianiste de M. Paul Stupuy s'est affirmé de nouveau en cette circonstance : netteté, brio, élégance, toutes ces qualités, notre concitoyen les a mises de nouveau en pleine lumière dans l'interprétation d'un brillant concerto de *Mendelssohn*.

Enfin, l'Association symphonique a tenu plusieurs numéros du programme, morceaux aussi heureusement choisis que correctement rendus, sous l'excellente direction de son président, M. Albert Masurel.

Citons le ballet de *Sylvia*, cette œuvre si personnelle, si remplie d'un charme pénétrant de Léon Delibes, la danse macabre de Saint-Saens dont la mélodie étrange cause une impression si saisissante, puis *Rêves d'enfant* de Shumann, et le *Menuet* de Boccherini, deux délicieuses compositions pour instruments à corde, enfin la valse bien connue de Strauss le *Beau Danube Bleu* et une fantaisie sur la *Fille du Tambour-Major*, d'Offenbach.

Un concert ainsi composé ne pouvait manquer de plaire : disons à l'éloge des organisateurs que le but a été pleinement atteint.

DE L'EPINETTE.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du samedi 21 mai 1892

Présidence de M. le conseiller TELLIER. — Ministère public M. le Procureur général.

Un parricide à Etreux

LE VERDICT

CONDAMNATION A MORT

A cinq heures un quart le jury sort de la salle des délibérations.

Le verdict est impitoyable, sans admission de circonstances atténuantes.

Lebeaux est condamné à mort. L'exécution aura lieu sur une des places d'Avesnes.

AU GRAND CAMÉLIA
LILLE, 1, RUE DE LA GARE, LILLE

Grand choix de Châles Deuil d'Été. — Grenadine, Byzantine, Bagnos, etc.

GRAND CHOIX DE TISSUS LÉGERS
GRENADINES, MOUSSELINES LAINE, CRÉPON
COTON POUR DEUIL ET DEMI-DEUIL.

62282« **Hautes nouveautés couleur.** »30777

SAISONS DE PRINTEMPS ET D'ETE
Pour les VÊTEMENTS tout faits ou sur mesures pour HOMMES ET ENFANTS, s'adresser à la Maison.
A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
Maison de confiance n'accepant aucun bon de crédit. 212

NORD

Cysoing. — Un hangar, avec tout ce qu'il contenait vient d'être la proie des flammes, à Wannehain. Le fermier, M. Heldebaut, avait accordé l'hospitalité, la veille, à trois vagabonds. On les croit coupables. Pertes, 3,500 francs.

Le crime d'Oye. — La femme Bétourné a été plusieurs fois interrogée, mais a toujours nié avoir assisté à la scène où Tréligny a trouvé la mort. Toute la commune de Capinghem a protesté de son innocence. Le rapport contre la femme Bétourné, dont la dépravation était grande, paraît-il ; par contre, tous les habitants firent une pétition en faveur de Bétourné, et ont ouvert une souscription ; on espère arriver à 15,000 francs.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 21 mai.* — Jeanne Braekelaere, rue du Pile, 35. — Raoul Accart, boulevard Gambetta, 151. — Louis Jean, rue du Fontenoy, rue Moreau, 30. — Arthur Delfosse, rue Sainte-Thérèse, 5. — Céline Salembier, rue du Pile, cour Herchuez, 3. — Julienne Odou, Hôtel-Dieu. — Raymond Lefebvre, rue de la Concorde, 4. — Madeleine Boitout, place de Flandre, 18. — Charles Delhaye, Grande-Rue, 130. — Virginie Hiergens, rue Thèle, 12. — Léa Braem, Hôtel-Dieu. — Marie Vanneste, rue de l'Epeule, cour Georges, 15. — *Mariages.* — Julien Soyez, 22 ans, rue du Moulin, 74, et Maria Ergibo, 19 ans, hambrelenceur, rue Becrème, 39. — Henri Pontier, 31 ans, teinturier, à Waltrelos, et Hélène Vermote, 23 ans, journalière, rue Lafontaine, 51. — François Delannoy, 24 ans, maçon, à Guegnies, et Emerine Lechantre, 21 ans, servante, rue de Fauvines, 7. — Jean-Baptiste Millecamp, 27 ans, encolleur, rue du Tilleul, et Marie Deschamphelaere, 21 ans, bobineuse, rue Lacroix. — Edouard Blanchard, 48 ans, fabricant, rue Saint-Georges, 47, et Philomène Deroubaix, 47 ans, sans profession, rue du Collège, 78. — *Déclarations de décès du 21 mai.* — Constant Ploegaerts, 41 mois, rue Dauhenton, cour Vanveldeu, 25. — Augustine Bilot, 62 ans, rue Crétot, 23. — Maria Vandenbroucke, 25 ans, Hôtel-Dieu. — Clémence Marez, 7 jours, Hôtel-Dieu. — Madeleine Doucent, 3 ans, rue de Tourcoing, 27. — Louis Tilly, 5 mois, rue de Condé, cour Vrant, 5. — Rosalie Verhest, 26 ans, boulevard Gambetta, 62.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 21 mai.* — Marie Gekiem, rue des Phalempins. — Paul Debruyne, rue Sainte-Barbe. — Joseph Quoniam, rue du Presbytère, Blanc-Seau. — Joseph Turcq, rue du Midi. — *Publications de mariages.* — Gustave Leclercq, 26 ans, teinturier, et Rosine Bys, 23 ans, soigneuse. — Alexis Corvoisier, 22 ans, employé et Clémence Fouquet, 21 ans, gouvernante. — Henri Dufourmont, 32 ans, charretier, et Marie Bauwens, 31 ans, ménagère. — Pierre Barre, 33 ans, teinturier, et Marie Staelens, ouvrière de fabrique. — Charles Dengremont, 34 ans, tisserand, et Joséphine Desalle, 28 ans, servante. — Camille Roussel, 35 ans, mécanicien, et Catherine Demarque, rattacheuse. — Jules Quintart, 32 ans, journalier, et Marie Gailez, 20 ans, moulineuse. — Jules Libert, 22 ans, tisserand, et Louisine Leem, 27 ans, retordeuse. — Louis Leignel, 25 ans, tisserand, et Marie Castelain, 23 ans, soigneuse. — Paul Deltour, 34 ans, serrurier, et Phiomène Delbecque, 22 ans, dévideuse. — Fleurisse Dutilleul, 33 ans, tisserand, et Valmire Parent, 34 ans, bicoteuse. — Charles Dheedene, 27 ans, rattacheur, et Maria Deleroix, 22 ans, soigneuse. — Jules Dusoulier, 24 ans, journalier, et Odile Duvillier 29 ans, sans profession. — Paul Watteel, 23 ans, tisserand, et Marie Tiberghien, 23 ans, rattacheuse. — Noël Lefebvre, 28 ans, marbrier, et Hélène Hus, 29 ans, dévideuse. — Camille Parent, 25 ans, tisserand, et Blanche Delporte, 22 ans, retordeuse. — Louis Desmoussaux, 20 ans, sans profession, et Suzanne Mazure, 21 ans, sans profession. — *Mariages.* — Pierre Pollet, 30 ans, citerneur, et Adèle Verfaille, 29 ans, journalière. — Adolphe Duterte, 23 ans, comptable, et Gabrielle Broux, 20 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 21 mai.* — Marie Desrumaux, 1 mois, rue de Paris. — Céline Toulemonde, 30 ans sans profession, à la Marlière. — Albert Delannoy, 25 jours, rue du Tilleul. — Pierre Millecamps, 74 ans, brigadier de police en retraite, rue de Paris. — Martine Desmets, 87 ans, sans profession, rue de la Croix-Rouge.

NAISSANCE DU SAVON MIKADO

Nahi-Féja, la belle, un jour de ses doigts blancs,
Cueillit des lys avec des roses,
Et de ces fleurs fraîches écloses
Créa du *Mikado* les parfums énivrants.

Dépositaire à Roubaix : DUHEM-MERCHEZ 31, **Grande-Rue.** En vente partout.
Fabricant, Félix Eydoux, Marseille. 30779d

BELGIQUE

Un projet sur la police. — On étudie actuellement au ministère de la justice un projet de réorganisation de la police de tout le pays. Il s'agirait de créer une police relevant directement du ministère de la justice.

Mouscron. — *Une arrestation.* — *Les dévaliseurs de poulaillers.* — Nos lecteurs se souviennent que, dans la nuit de mardi à mercredi, un vol de 9 poules et un coq — ce dernier de très grande valeur — était commis chez M. Bossut, boucher, Place-Verte. Après avoir suivi les traces des voleurs sur un espace de plus de deux kilomètres et à travers champs, le brigadier de gendarmerie Allaeys acquit la certitude de la culpabilité d'un certain H. Bossuyt, habitant le « Blanc-Pignon ». Celui-ci après avoir été interrogé par le juge d'instruction de Courtrai, a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt. Pour mémoire : le frère de Bossuyt, qui a été l'objet d'un mandat d'arrêt, à propos d'un autre vol de poules, est en fuite.

— *Exploit d'ivrogne.* — Dimanche dernier, un nommé D. Deville, macon demeurant cour Lerouge, rue de Menin, était abominablement ivre. Or, en rentrant chez lui, il aperçut une de ses voisines, l'épouse Wyffels debout devant sa maison. Cette vue eut le don d'exaspérer notre ivrogne qui manifesta sa mauvaise humeur en administrant à la pauvre femme, une maîtresse gifle. La femme Wyffels n'a pensé à porte plainte que samedi matin.

Courtrai. — *Une lâcheté.* — Vendredi, dans l'après-midi, une jeune fille, Céline V..., âgée de 26 ans, étant allée faire quelques courses, rentrait chez elle, rue de l'Abattoir, cité St-Jean, quand, arrivée à proximité de sa maison, elle fit la rencontre d'un nommé Ch. Vercruysse âgé de 25 ans, avec lequel elle avait eu des relations. Vercruysse voulut l'accompagner ; la jeune fille qui ne voulait plus entendre parler de lui, le pria de passer son chemin. Furieux de sa déconvenue, Vercruysse porta à son ancienne amie un violent coup de pied au bas-ventre. Céline V... s'affaissa sur le trottoir.

Prévenu immédiatement, M. le commissaire de police Strypsteen se rendit sur les lieux, et après avoir fait donner des soins à la jeune fille, procéda à une enquête et fit arrêter l'agresseur.

Samedi matin, le parquet de Courtrai, représenté par M. Huyttens de Tarbecq, procureur du roi ; Jaackeer, juge d'instruction, et Bouttiens, greffier, accompagné de M. le docteur Poel, médecin-légiste, descendait sur les lieux. A la suite de l'instruction à laquelle procédèrent les magistrats, Ch. L. Vercruysse fut maintenu en état d'arrestation. L'état de Céline V... est des plus graves.

— *Un vol de plus de cent pigeons. Condamnation des coupables.* — Dans la nuit du 22 au 23 mars dernier, deux individus, L. Reynaert et Th. Soetens, s'étaient introduits dans le pigeonnier de M. Iveole, à Courtrai, et s'emparaient de plus de 120 pigeons de grande valeur, qu'ils entassaient vivants dans des sacs. Surpris par des ouvriers de la maison, ils tentèrent de les frapper avec un ciseau dont ils s'étaient armés, puis s'enfuirent. Ils furent arrêtés par M. le commissaire de police Strypstein. La cour d'assises de la Flandre Occidentale vient de les condamner : Reynaert à 7 ans de réclusion, Soetens à 2 ans de prison.

A la Louvière. — *Un attentat à la dynamite.* — La Louvière, 21 mai. — Un odieux attentat a mis en émoi, la nuit dernière, une bonne partie de la population de la Louvière et tous les habitants des rues des Houdengs, de la Croix et des Charbonnages.

A 11 heures précises, une forte détonation se faisait entendre et réveillait tout le quartier.

Une explosion de dynamite venait de se produire.

Bien des personnes pensaient que le coup partait d'un de nos grands établissements ou du gazomètre tant l'explosif avait éclaté avec force.

Il n'en était rien : l'attentat avait été commis à la maison de Floren Denis établi depuis peu de semaines comme boucher dans une des maisons de la rue des Houdengs, non loin de l'Institut Saint-Joseph.

Nous arrivons des premiers sur les lieux : tous les habitants des maisons sont en proie à une profonde épouvante et plus morts que vifs se sont précipités dans la rue. Beaucoup se rendent à la maison de Denis. La porte de devant la vitrine, tous les châssis ont volé en éclats ; la porte est déchiquetée ; dans toutes les pièces, les objets sont brisés, les débris sont jonchés partout; l'escalier qui conduit à l'étage est en partie arraché.

Denis et sa femme étaient au lit quand l'explosion a eu lieu : par un hasard providentiel, ils n'ont reçu aucune blessure, mais ils sont dans une épouvante que l'on ne saurait dépeindre.

La cartouche a été placée sur le seuil de la porte. Ce seuil est rédui en miettes.

Chez le voisin, M. Fréquin, les carreaux sont brisés et les débris ont été projetés sur les lits où les habitants étaient couchés : personne, là non plus, n'a été blessé. Les autres maisons aussi ont éprouvé des dégâts.

En moins d'un quart d'heure il y a foule; parmi les premiers accourus sur les lieux citons M. Victor Lechien, conseiller communal, et M. le bourgmestre Gilson. Les agents de police sont nombreux et se montrent des plus zélés. Des personnes qui sortaient de l'estaminet Guillaume ont aperçu une vive lumière, elles ont cru à un incendie, mais bientôt elles entendirent la détonation.

Durant toute la nuit, des curieux sont stationné sur les lieux.

On s'accoste pour se demander si on n'a pas vu des individus aux allures suspectes. Mais nul ne peut donner de réponse, car les becs de gaz étaient éteints, et l'obscurité était complète à 11 heures.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille STURBAUT-PESIN qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Rosalie VERIS, décédée à Roubaix, le 21 mai 1892, dans sa 27e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 5 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard Gambetta, 69, à 4 h. 1/2.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 23 mai 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste VERSTRAETE, décédé à Roubaix, le 19 mai 1891, dans sa 81e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 24 mai 1892, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Servais DEKIEN, ancien boucher, décédé à Roubaix, le 26 mai 1891, à l'âge de 62 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelle librairie parisienne, Albert Savine, éditeur, 12, rue des Pyramides, Paris. (Envoi franco au reçu du prix, mandat ou timbres-poste). — GEORGE BASTARD. — **Armée de Chalons.** I. Sanglants combats. II. Un jour de bataille. III. Charges héroïques. IV. Défense de Bazeilles. Quatre volumes ornés de dessins, de cartes et de plans formant l'ouvrage complet, adopté par les ministères de la guerre et de l'instruction publique et les bibliothèques de la ville de Paris. Chaque volume se vend séparément 3 fr. 50.

Nous appelons l'attention sur cet ouvrage dont un critique a écrit « qu'il voudrait le voir dans la main de tous les jeunes gens qui y puiseraient de bons et utiles enseignements et apprendraient à connaître ces modestes héros dont la bravoure étonna tant de foi l'ennemi et leur valut son admiration. »

Toute la presse s'est faite d'ailleurs l'écho de cette appréciation si haute. Voici quelques citations qui pouvront l'accueil fait par la presse entière aux livres de M. GEORGE BASTARD :

Intérêt de roman, fièvre de patriotisme, il y a de tout cela.

(Le Figaro.)

Ce livre est bien vu, vivement conduit, il est tout entier empreint d'un sentiment très juste de patriotisme. Le détail est piquant, l'épisode amusant et les incidents fourmillent. *(Le Gaulois).*

On trouvera à côté de tout de cela ce qui a été écrit sur ce sujet un grand intérêt au récit de cette journée : la précision, la variété des détails et des anecdotes dont dont l'auteur a su le parsemer. *(Le Matin.)*

Si M. Georges Bastard trouve et suscite des imitateurs l'historien futur n'aura plus qu'à dégager la leçon qui ressort de tant d'incidents minutieusement décrits, sans qu'il risque d'encourir jamais le reproche d'inexactitude de M. G. Bastard est un écrivain doublé d'un apôtre qui s'est épris d'une généreuse affection pour cette malheureuse armée de Châlons tant calomniée. *(La République Française.)*

Voilà un livre qui sent la poudre ! *(Illustration.)*

C'est l'histoire des combats par l'histoire des combattants. C'est très intéressant comme effet et d'un procédé qui n'est pas vulgaire. On conçoit quel intérêt cette forme d'exposition donne au livre et combien cela le rend vivant. *(Revue Bleue).*

Rien de plus réconfortant, rien qui vous mette plus de rage au cœur et aussi vous donne plus d'espérance que cette lecture attachante et sombre. *(La France.)*

Dans plusieurs années, un écrivain consciencieux, M. G. Bastar, s'est attaché à retracer la minutieuse histoire de l'armée de Châlons. Il interroge les uns et les autres: il ne s'en rapporte pas toujours aux pièces officielles; il n'hésite pas à faire un voyage qui lui permet une conversation avec un survivant de ces combats; il recueille les souvenirs des paysans; bref, il se livre à une enquête poussée à fond qui est fort émouvante par la saveur de vérité des détails, par la notion exacte des plus petits épisodes. *(Le XIXe Siècle.)*

Sans phrases, par le simple énoncé des faits, par la rigoureuse exactitude du détail technique, par le minutieux exposé du mouvement des troupes, aussi bien que par le tableau de l'ensemble des opérations militaires, M. G. Bastard a composé une suite d'ouvrages qui, réunis, formeront ce que l'on peut appeler le livre d'or de l'armée française en 1870. *(La Patrie.)*

Les livres de M. George Bastard seront d'un grand secours pour les écrivains futurs qui y rencontreront force renseignements de faits. *(Grande Revue).*

Les récits de M. Bastard ont une tragique couleur de vérité et on sent bien là le témoignage des survivants de ces drames. Ces notes apportent sans doute un contingent précieux d'informations au point de vue militaire, mais, ce qui surtout m'intéresse là, ce sont les mille détails terribles, les particularités douloureusement recueillies qui montrent, dans une réalité poignante, ce qui fut l'horreur de ces massacres. *(Gil Blas).*

Ces livres doivent être lus et relus à notre jeunesse de façon à lui bien faire pénétrer dans les oreilles toutes les fanfares d'héroïsme qui sonnèrent dans ces heures désastreuses. *(Le Soleil)*

Sanglants combats. Un jour de bataille, Défense de Bazeilles, Charges héroïques complètent ces annales patriotiques écrites avec chaleur, mais aussi avec le soin, l'exactitude et la précision d'un rapport. *(Echo de Paris)*

CHAMP DE FOIRE

HIPPODROME ROUBAISIEN, Boulevard Gambetta. Direction : R. Lenka. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Spectacle à 8 heures. — Samedi 21 et dimanche 22 mai, 2 dernières représentations. Vu le grand succès obtenu par le célèbre M. Ariso, le seul marchant sur une demi-roue. Le programme sera composé avec les numéros qui ont obtenu le plus de succès à la représentation au bénéfice de Mme Lenka. Le spectacle sera terminé par : Nos Bons Villageois, grande pantomime comique avec ballet.

Dimanche 22 mai, à 3 heures, dernière matinée enfantine, avec le concours de la troupe et de M. Ariso, le célèbre monocycliste, le roi des vélocipédistes. La représentation sera aussi complète que celle du soir.

Une prime de 50 l. est offerte par Mme Lenka à tout amateur qui fera trois tours de manège debout sur un cheval sans tenir les rênes. Moitié prix à toutes les places.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 mai. — La semaine finit bien. Mais on a encore été un peu vite aujourd'hui aussi se produit-il dans les dernières minutes de la Bourse une petite réaction, déterminée par des réalisations. Les bourses étrangères sont fermes. Le 3 0/0 après avoir fait au plus haut 98,20, finit à 98,10. Le nouveau est à 98,30.

Les actions de nos grandes sociétés de crédit sont très fermes. Le Crédit Lyonnais est à 812,50, la Banque de Paris s'avance à 675, le Crédit Lyonnais est à 791,25. Nos grands chemins n'ont que de rares transactions à terme, mais sont bien tenus au comptant. Le Lyon est à 1475.

Le Suez sur le dividende fixé à 105,25 s'avance un moment à 2802,50 et finit à 2,793,75. L'action des Cirages français est à 452,50. Même note sur les fonds étrangers que sont nombreux, un peu de réaction en cloture sur les plus hauts cours.

L'Italien est à 91.75 après 91.85. La hausse ne nous paraît pas terminée. L'Extérieure encore poussée par des rachats a fait un moment 65 pour finir à 64 7/8. Grande hausse du Portugais à 29 1/4. On dit que le délégué du Portugal n'a pas encore plénipotentiaire pour régler les accords.